

Conseil de Quartier CROIX ROUSSE EST et RHONE

Compte-rendu de la "réunion mensuelle" du mardi 22 novembre 2011

Feuille de présence

- Présents :

<u>Bureau</u>: Brigitte ALBAN --Yves BOTTON –Fernand CHAMBON-- Danielle CORDIEZ -- Nicole DUBOIS-CHABERT -- Richard DUMON -- Patricia JEZEGOU -- Guy MORET-- Jean-Pierre QUENARD – Elisabeth SAUVAGEON

<u>Elus</u>: David KIMELFELD (maire de Lyon 4) -- Jean TRUC (élu référent)

<u>Autres Participants</u>: Hélène BENARD--Christiane BESSENAY -- Hervé CARRET -- Eliane DIDIER -- Alain FABRE -- Mireille GIRARD -- Anaïs LANCIEN -- Stéphane PAPILLON -- Fabien RICHARD -- Sylvie ROBERT—

- Absents excusés :

<u>Bureau</u>: René CLOCHER (CIL) – Véronique NETHER -- Véronique POMIES -- Philibert VARENNE (Associations)

- Absents :

Bureau : Muriel NEMOZ (Commerçants) -- Fabienne VEYAN-PELISSIER (Institutions locales)

- Rédacteurs : Nicole Dubois-Chabert et JP. Quénard

Un secrétaire de séance est désigné : N. Dubois-Chabert.

La séance commence par les points généraux suivants dont, après discussion, il est retenu que :

- <u>Proposition de changement de jour des réunions mensuelles</u>: la proposition de changement pour des réunions le lundi (au lieu du mardi) n'est pas retenue par les participants et donc le principe du 3ème mardi de chaque mois à la MEJ (rue Dumont d'Urville) est maintenu. Y compris pendant les vacances scolaires.
- Participation des représentants collégiaux nommés par la Mairie (CIL, Associations, Commerçants, Institutions...) aux réunions du Conseil de Quartier : il est demandé que ceux-ci se fassent remplacer lorsqu'ils ne peuvent pas eux-mêmes assister aux réunions du Conseil de Quartier. Car ils ne viennent pas à titre individuel mais représentent ces collèges auprès des habitants.
- Prochaine Réunion Mensuelle du Conseil de Quartier Est et Rhône : la date du mardi 20 décembre 2011 est confirmée. En principe, celle-ci aurait donc lieu en mairie (les locaux de la MEJ ne sont pas disponibles pendant les périodes de congés scolaires) .

1 - ACTUALITES GENERALES

« Est en fête »/Ciné Nocturne

Historiquement, cette manifestation, constituant un lien social apprécié par les habitants, a débuté il y a 6 ans place du Cdt Arnaud. L'année dernière il a été convenu que celle-ci aurait lieu chaque année alternativement à l'Ouest et à l'Est. En 2011, elle a été rebaptisée CINE NOCTURNE et a eu lieu à l'Ouest. Pour 2012, elle aura donc lieu à l'Est, place du Cdt Arnaud. La présentation du dossier doit être faite très rapidement.

Journées des Nouveaux Arrivants

- le **22 octobre 2011** a eu lieu une réunion d'accueil à **l'Hôtel de Ville de Lyon** qui proposait aux nouveaux arrivants une visite des lieux. Cette année, et pour la première fois semble t'il, un salon (le salon "rouge") était dédié aux Conseils de Quartier. Nous avons pu établir quelques contacts à cette occasion. Cette journée est l'opportunité pour les nouveaux habitants d'obtenir des renseignements sur la vie de la Cité: nombreuses associations culturelles étaient d'ailleurs représentées dans le salon du rez-de-chaussée (certains participants s'interrogent d'ailleurs en séance sur les modalités de sélection des associations présentes...) Par ailleurs, nous regrettons l'absence manifeste d'associations caritatives à cet évènement.
- Le **24 novembre 2011** à 19h00 aura lieu en **Mairie du 4ème** une réunion d'accueil des nouveaux habitants de l'arrondissement à l'initiative des élus. Les Conseils de Quartier de l'arrondissement sont conviés à y participer. Ce serait bien d' y être nombreux.

Lors de la réunion inter-CQ du 4ème arrondissement (du 25 octobre) il a été convenu que chaque CQ préparerait des flyers à distribuer et qu'il y aurait un slogan commun : « DEMOCRATIE PARTICIPATIVE = CITOYENNETE ACTIVE ». Il y aura aussi des badges (préparés par le CQ Ouest) pour être plus facilement identifiés par les visiteurs.

Point sur les Conseils de Quartiers du 4ème

La question "pourquoi ne pas réunir tous les Conseils de Quartier du 4ème car certains d'entre eux n'ont pas assez de participants ?" a été évoquée par certains membres du CQ Croix Rousse "Centre". Elle suscite quelques interrogations de notre part.

Il y a eu une mise au point très claire de Jean Truc sur Internet (voir <u>annexe 1</u> jointe)

JP Quenard indique qu'il est totalement en accord avec cette réponse de Jean Truc.

En particulier sur la question de la territorialité :

Le périmètre géographique doit assurer une proximité raisonnable avec les habitants et il est donc bien assez étendu aujourd'hui..

NDR: Par contre, il n'y a aucun risque de "double emploi"

- ni avec le Conseil d'arrondissement (qui est composé des élus et est donc un organe de Démocratie Représentative et non de Démocratie Participative)
- ni avec le CLD4 qui est un groupe d'experts nommé par la Mairie du 4 pour l'assister dans ses décisions.

JP Quenard ajoute qu'il serait judicieux un jour de revoir certaines délimitations pour rendre les zones un peu plus "homogènes", sachant qu'à la Croix Rousse, il y a :

- un centre Croix Rousse (Croix Rousse "village") qui regroupe une grande partie du CQ Est et aussi un peu du CQ Centre, auquel est assez naturellement arrimé, dans sa "continuité", le quai d'Herbouville
- une zone assez pavillonnaire au Nord et à l' Ouest
- une zone résidentielle à l'Ouest/Centre-Ouest
- le quai de Saône...dont une part de l'originalité est son orientation à la fois sur Vaise et sur le 4ème...

David Kimelfeld précise que la question d'un regroupement des 4 CQ ne se pose pas. Mais :

- l'accès aux informations des autres Conseils de Quartier résulte d'une démarche volontaire de chacun (inscription en mairie pour recevoir les comptes-rendus et accéder aux Forums)
- les Conseils de Quartier sont associés sous différentes formes aux projets d'arrondissement (ex. concertation place des Tapis,...)
- par contre, paradoxalement, « plus on regroupe, plus on s'éloigne »
- une réflexion sur la cohérence des périmètres des Conseils de Quartier est envisageable à terme.

• Dégâts éventuels occasionnés par les Tirs du Tunnel

Certains riverains du plateau se sont plaint de dégradations occasionnés par les tirs du tunnel...

Rappel (transmis par R. Clocher / "La Croix Rousse n'est pas à vendre"):

Dans ce cas, il faut qu'ils demandent une **expertise**, par courrier à Dodin Campenon Bernard 17 quai Gillet 69004 LYON /à l'attention de M. Galland/

mail:jean-paul.galland@vinci-construction.fr

De plus il faut envoyer une copie au Grand Lyon, Service Tunnel 33 montée de Choulans 69005 Lyon / A l'attention de M. Chatard

• <u>Forum Libération</u>

Déjà complet à ce jour.

Mais les débats seront diffusés sur le site internet.

Collège M. Scève

Pour mémoire, on va arriver à la date de fermeture.

A suivre! (transfert des élèves/ réaffectation des locaux)

• Appel à projets 2012

JP. Quénard fait une rapide synthèse :

- <u>Pour 2011</u>: délais beaucoup trop courts, les quatre CQ du 4ème avaient renoncé à proposer un projet (réunion du 22/9/2011)
- Pour 2012:
 - Réunion préparatoire inter CQ organisée par la Mairie le 3/11/2012
 - Réunion spécifique du CQ Est et Rhône le 15/11/2011 pour prendre position (voir *annexe* 2 jointe)
 - Nouvelle réunion inter CQ organisée par la Mairie le 16/11/2012

Jean Truc indique:

- que les appels à projets existent depuis fin 2011
- que l'enveloppe financière globale allouée chaque année tous projets retenus confondus de tous les Conseils de Quartiers de Lyon est de 35.000 €
- leur rôle : lien social, citoyenneté
- que les projets peuvent porter sur des études, des réflexions, etc...
- réunion du jury fin février pour choix des projets.
- Actuellement 3 conseils de Quartiers du 4ème sont d'accord pour un projet ayant comme thème « travail sur le patrimoine/histoires de quartier » en lien avec écoles/conseils de quartier/ tous publics concernés et intergénérationnel.

Objectif: collecte/relevés: patrimoine/arbres/points d'eau/histoires/ légendes.....

Prochaine réunion le 21 décembre 2011.

Le CQ Est et Rhône ne souhaite pas être partenaire de ce projet 2012 ; il faut faire des choix pour ne pas se disperser et cette action ne nous semble pas prioritaire

Chacun est bien sûr invité, à titre individuel, à participer activement à ce projet et aux réunions afférentes s'il est intéressé et dispose du temps disponible.

• Place des Tapis (Point d'avancement)

Jean Truc indique que la concertation est terminée et que le projet a été entériné par vote du Grand Lyon et du Conseil Municipal de Lyon.

A partir du choix fait, le calendrier est le suivant :

- 2012 : désignation d'un maître d'œuvre
- 2013: travaux sur l'actuel parking et rue de la terrasse
- 2014 : travaux Cours des Tapis.

Cela aura pour conséquence le déplacement de la vogue à partir de 2012.

David Kimelfeld précise en outre, qu'il a cosigné avec Gérard Claisse un courrier sur la concertation dont copie jointe à la délibération du Grand Lyon. Il rappelle notamment les invariants à savoir :

- suppression du parking pour réalisation d'une place
- maintien d'une voie de circulation à sens unique le long du Cours des Tapis pour permettre l'accès aux voies de quartier
- conservation du principe de circulation rectiligne « boulevard des Canuts/rue de la Terrasse » à double sens incluant la circulation bus.
- conservation d'une possibilité d'évolution possible du quartier pour maintien de l'outil commercial notamment derrière la mairie.

Il précise également qu'une concertation sera lancée en 2012 sur la définition précise des travaux à réaliser.

Vogue des marrons

Hervé Carret souligne que pendant la période de la vogue, les problèmes de circulation ont été accrus compte tenu de toutes les fermetures de voiries et notamment pour la circulation des services de secours et sécurité (pompiers, police). Une circulation automobile à double sens sur le côté de la Grande place de la Croix Rousse permettrait d'améliorer la situation.

Il est suggéré à la mairie d'examiner ce point pour l'année prochaine.

David Kimelfeld indique que la vogue n'est pas remise en cause par l'équipe municipale du 4ème qui est consciente que cela représente certains facteurs de nuisances. Il souligne que des améliorations ont été effectives dès l'installation de la vogue 2011 à savoir :

- mise en place d'horaires de fonctionnement des attractions qui globalement ont été respectés
- pas d'installations « sauvages » : les forains devaient se présenter en mairie préalablement à leur installation pour contrôle de leur dossier et paiement de la redevance. Sur le terrain, des agents municipaux contrôlaient la localisation des installations.

David Kimelfeld précise également :

- que la durée de la vogue n'est pas remise en question
- qu'une réflexion quant à la nature de la vogue est envisagée avec les forains.
- que la nouvelle organisation spatiale sera testée dès 2012 (en lien avec le réaménagement de la place des Tapis)
- que le problème des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite sera examiné avec attention en 2012 pour ne pas léser les personnes concernées.

2 - PLACE BERTONE

Jean Truc nous annonce que dans le cadre des travaux de proximité en vue d'améliorer la sécurité et d'avoir un meilleur partage de l'espace public /des terrasses et autres, une réunion aura lieu le 15 décembre 2012 à 18h30 au Café Ben et Badis, place Bertone.

3 - COURS D'HERBOUVILLE

Danielle Cordiez fait un rappel des différentes actions souhaitées, envisagées et/ou conduites depuis 2009 ou restant en attente de réponse à ce jour :

- Aménagement d'une « **place handicapé** » **au n°3** : demande de mars 2010, réalisation prévue par la Mairie pour 2011, non fait à ce jour
- Pose de **ralentisseurs** : demande de mars 2010. Réponse de la Mairie : dispositif non envisageable compte tenu de la nature de cette voirie (axe structurant de l'agglomération).
- Pose d'un **radar pédagogique** ou d'un « vrai » radar pour diminuer la vitesse : demande de mars 2010. Pas de réponse positive de la Mairie à ce jour.
- **Nettoyage des berges** : demande de mars 2010. Réponse Mairie : Voies Navigables de France (VNF) a fait son travail sous pression de la Mairie.
- Possibilité **d'aménagement des berges** (élagage des buissons sur les chemins/panneaux/refaire les chemins) : demande de mai 2010. Un dossier complet avait été remis à la Mairie.. resté pourtant sans suite...
- Aménagement à long terme : place Chazette : toujours pas de réunion de concertation.....
- Problèmes de **sécurité liés aux arbres notamment par grand vent** : demande de mai 2010. Réponse Mairie : la taille a été faite à l'été 2010 et des arbres ont été retirés. De plus, une réunion spécifique a eu lieu avec M. Ségur (Grand Lyon) sur le site pour apporter toutes précisions sur le sujet.
- Accessoirement, signalement de squatters quasi permanents qui peuvent être source de gêne : David Kimelfeld rappelle qu'il n'a pas de pouvoir de police mais qu'à chaque cas signalé en Mairie, les Services concernés sont alertés : Préfecture, Ville, Protection maternelle et infantile, Santé, Maison du Département...Les participants insistent pour que les réponses apportées à cette question soient d'abord humanitaires et non purement gestionnaires.

Jean Truc apporte les précisions suivantes :

- Les travaux de proximité 2012 restent encore à définir
- une « place handicapé » est prévue au n°1
- les aménagements de sécurité/piste cyclable sont pris en compte dans les travaux d'aménagement du tunnel. Une concertation est prévue.

David Kimelfeld souligne la difficulté liée à la nature même du quartier (contradictions à gérer) qui contraint la définition des aménagements à réaliser. Il précise que d'ici à 2013, des aménagements doivent être faits pour améliorer le quotidien. Il informe avoir sollicité un budget particulier pour des réalisations non lourdes, des aménagements dans la logique du quartier (réponse prévue début 2012).

4 – PLACE COMMANDANT ARNAUD

JP Quénard rappelle que le stationnement sauvage sur cette place est devenu une « affaire qui fâche ». Et que cela n'a que trop duré!

David Kimelfeld indique se rendre régulièrement sur le quartier et voir effectivement ce qui s'y passe. Il confirme que le stationnement n'est pas et ne doit pas être autorisé. Il convient qu'il faut trouver une solution pour restreindre l'accès aux seuls véhicules de secours et de livraisons. Toutefois, il précise qu'il ne dispose pas de budget pour l'installation d'une borne rétractable avec commande à distance. Il évoque la barrière installée place St Jacques qui semble bien répondre au problème.

Le Conseil de Quartier Est et Rhône de son côté, propose un réhaussement du trottoir permettant le seul passage des véhicules de secours et livraisons qui sont surélevés et interdisant de fait le passage des véhicules légers.

David Kimelfeld va faire examiner par les Services ces différentes possibilités.

On attend au plus vite le résultat des investigations de la Mairie....

PROCHAINE REUNION MENSUELLE ouverte à tous :

MARDI 20 DECEMBRE 2012 à 19h00 (MEJ Rue Dumont d'Urville)



ANNEXE 1 : Mise au point de Jean Truc (mail du 17 novembre 2011)

Bonsoir,

Je viens de lire sur les forums de discussion quelques échanges au sujet du fonctionnement de nos Conseils de quartier. Quelques-uns ont évoqué une fusion éventuelle des quatre Conseils. Je voudrais souligner en quoi cette idée est contradictoire avec le rôle prévu pour les Conseils de quartier et en quoi elle pourrait aboutir à l'opposé du but recherché, en démobilisant les citoyens.

Le rôle des Conseils de quartier est en effet de renforcer la démocratie de proximité, de se situer au plus près du terrain, de s'appuyer sur l'expertise des citoyens au sujet des réalités qui leur sont proches. C'est parce qu'on a des conseils par quartiers que nous pouvons réaliser des diagnostics en marchant, que nous pouvons prévoir des budgets participatifs sur des travaux très précis, que nous organisons des concertations avec les Conseils concernés.

Quelques exemples; qu'il s'agisse de la place des Tapis, des Rives de Saône, de l'utilisation du parc Chazière, de la place Bertone, c'est à chaque fois un quartier précis qui a été concerné et la mobilisation a été efficace sur ces différents projets.

De même, nous aurons bientôt à travailler avec vous sur la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cela suppose un travail minutieux, par quartiers, voire par mini-secteurs. C'est la clé de l'efficacité.

Si on veut regrouper les quatre Conseils de quartier, on fera double emploi avec le Conseil d'Arrondissement qui a la légitimité du suffrage universel, ou avec le CLD4 qui travaille sur des projets d'arrondissement.

Je pense enfin que le regroupement éloignerait les habitants qui sont attachés à la proximité.

La vraie solution, pas forcément facile, c'est sans doute d'accroître le nombre des conseillers de quartier. C'est le but de l'actuelle campagne d'inscriptions.

Chacun des présidents a récupéré plusieurs centaines de dépliants d'inscription. A vous de tenter de les distribuer autour de vous en pensant en particulier aux publics qu'on ne voit jamais dans nos réunions. Nous avons aussi massivement diffusé la version PDF de ce dépliant.

Nous allons enfin parl	ler de ce sujet p	arler lors de la soirée de	es nouveaux arrivants l	e 24 novemb	ore
------------------------	-------------------	----------------------------	-------------------------	-------------	-----

Bon courage.

Cordialement.

ANNEXE 2 : Appel à Projet 2012 / CR de notre réunion du 15/11/2011

(extrait de notre mail du 16/11/2011)

- 1/ Concernant la démarche, nous regrettons que les délais restent très courts pour nous positionner
- 2/ Nous confirmons notre adhésion à l'objectif de promouvoir une citoyenneté plus active auprès des tranches d'âge et des catégories sociales actuellement absentes de nos Conseils de Quartier
- 3/ Concernant l'éventuel projet "découverte du Patrimoine" évoqué dans le CR de Jean Truc,
- nous constatons qu'il fait double emploi avec nombreuses initiatives de sensibilisation au Patrimoine déjà en cours actuellement (Novembre des Canuts, visite de la Croix Rousse par des écoles, etc..)
- par ailleurs, nous considérons qu' une démarche de type inventaire patrimonial a sans doute un enjeu culturel mais nous parait assez éloignée de l'objectif citoyenneté active ci-dessus
- 4/ Nous sommes donc peu favorables à ce projet.
- S'il devait néanmoins être retenu, nous souhaitons la prise en compte des éléments suivants :

a/ ce projet doit être une démarche de découverte et de sensibilisation orientée sur la citoyenneté mais en aucun cas un "inventaire" ou une analyse de l'existant qui conduirait à rédiger un énième "guide touristique" de la Croix Rousse

b/ Cette sensibilisation basée sur le patrimoine (monumental et végétal) devra déboucher prioritairement sur une sensibilisation citoyenne (propreté de la ville et recyclages, , importance de la végétalisation , etc...)

5/ Concernant nos propositions :

- nous abandonnons provisoirement l'idée de l'étude préalable d'un ascenseur (du moins dans le cadre de cet appel à projets)
- nous serions très intéressés par un projet de réalisation de compostage (comparable au projet présenté par le 3ème arrondissement) avec les écoles, avec sensibilisation citoyenne au recyclage des déchets
- par ailleurs, mais cela mérite plus ample réflexion, l'idée d'une action de type plus caritative (orientée sur les besoins des plus démunis, SDF ou des ados un peu en détresse ? ...) nous intéresserait aussi ; l'idée d' une maison des Conseils de Quartier présentée par le CQ Saône (lieu d'implantation à déterminer) est également intéressante
- certains ont même demandé une étude sur la création d'un parking gratuit place Commandant Arnaud.... mais cela n'entre pas dans le cadre de cet appel à projet